



**Mairie**  
**22 Avenue de Lodève**  
**12120 CASSAGNES-BÉGONHÈS**  
Téléphone - 05.65.46.70.09  
[mairie-cassagnes12@orange.fr](mailto:mairie-cassagnes12@orange.fr)  
site internet : [www.cassagnes-begonhes.fr](http://www.cassagnes-begonhes.fr)

Département de l'Aveyron

## ARRETÉ :

AR\_2024\_047

ADRESSAGE : Numérotation et Dénomination des voies de la commune

Le Maire :

vu l'article L.2213-28 du code général des collectivités territoriales ;  
vu le décret n° 94-1112 du 19 décembre 1994 ;  
vu la délibération du conseil municipal en date du 11 avril 2024 décidant de donner une numérotation et une dénomination officielle aux voies et places publiques de la commune ;

## ARRETE

### Article 1er :

Le numérotage des maisons est assuré dans la commune conformément aux prescriptions du présent règlement.

Le numérotage comporte, pour chaque voie, une série continue de numéros, à raison d'un seul numéro par immeuble caractérisé par une entrée principale. Ce numéro peut toutefois être répété sur les autres portes de l'immeuble lorsqu'elles donnent sur la même rue que la porte principale.

La série des numéros d'une rue régulièrement numérotée est formée des nombres pairs pour le côté droit et des nombres impairs pour le côté gauche de cette rue.

De manière générale, la numérotation sera paire à droite et impaire à gauche dans le sens croissant, en s'éloignant du centre bourg vers la périphérie.

Le système de numérotation utilisé est le système métrique. Ainsi, le numéro attribué correspond à la distance depuis l'origine de la voie.

Le numérotage est matérialisé par l'apposition d'une plaque sur la façade ou sur le mur de clôture de l'immeuble au niveau du point d'accès sapeur-pompier.

**DELAS ET VOIES DE RECOURS :** Conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative.

Dans les 2 mois à partir de la notification du présent arrêté, vous pouvez entreprendre :

- un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale, et/ou

- un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télerecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

L'article 169 de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, précise que la pose de la première plaque de numéro est fixée par arrêté du maire, modifiant ainsi la fin du premier alinéa de l'article L. 2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La commune se charge de l'achat des plaques de numéro.

Par cet arrêté, la commune charge les administrés de l'installation de leurs plaques de numéro. Les propriétaires sont donc autorisés à procéder à l'apposition de ces plaques à leurs frais et sous le contrôle des services communaux dans un délai d'un mois.

Les frais d'entretiens, hors le cas de changements de série, sont à la charge des propriétaires qui doivent veiller à ce que les numéros soient constamment nets et lisibles.

Les numéros doivent toujours rester facilement accessibles à la vue.

Nul ne peut, à quelque titre que ce soit, mettre obstacle à leur apposition, ni dégrader, recouvrir ou dissimuler tout ou partie de ceux apposés.

Aucun numérotage n'est admis que celui prévu au présent règlement.

Aucun changement ne peut être opéré que sur autorisation et sous le contrôle de l'autorité municipale.

### **Article 2 :**

La dénomination des rues et places publiques de la commune est matérialisée par l'apposition, par les soins ou sous le contrôle des services communaux et aux frais de la commune, de plaques indicatives.

Les plaques indicatives sont fixées sur la façade des maisons ou murs de clôture formant un angle de rue, place ou carrefour. Afin de favoriser leur lisibilité depuis la chaussée, elles sont fixées, dans la mesure du possible, au rez-de-chaussée et à deux mètres du sol.

Nul ne peut, à quelque titre que ce soit, mettre obstacle à l'apposition de ces plaques, ni dégrader, recouvrir ou dissimuler tout ou partie de celles apposées.

Aucune dénomination n'est admise que celle officiellement et régulièrement décidée par le conseil municipal.

L'apposition, à l'initiative des particuliers, de toute plaque conforme à cette dénomination est subordonnée à une autorisation de l'autorité municipale.

**DELAYS ET VOIES DE RECOURS :** Conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative.

Dans les 2 mois à partir de la notification du présent arrêté, vous pouvez entreprendre :

- un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale, et/ou

- un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique

Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

**Article 3 :** Les numéros officiels attribués à ces immeubles, sont les suivants :

Section - Parcelle	Adresse
AB 0022	11 AVENUE DE L'AERODROME
AB 0021	29 AVENUE DE L'AERODROME
AB 0033	94 AVENUE DE L'AERODROME
AB 0028	108 AVENUE DE L'AERODROME
AB 0027	135 AVENUE DE L'AERODROME
C 0159	157 AVENUE DE L'AERODROME
C 0198	179 AVENUE DE L'AERODROME
C 0197	203 AVENUE DE L'AERODROME
C 0196	219 AVENUE DE L'AERODROME
C 0335	232 AVENUE DE L'AERODROME
C 0419	241 AVENUE DE L'AERODROME
C 0151	265 AVENUE DE L'AERODROME
C 0334	268 AVENUE DE L'AERODROME
C 0275	291 AVENUE DE L'AERODROME
C 0269	321 AVENUE DE L'AERODROME
C 0278	337 AVENUE DE L'AERODROME
C 0383	431 AVENUE DE L'AERODROME
C 0184	566 AVENUE DE L'AERODROME
C 0304	630 AVENUE DE L'AERODROME
C 0178	738 AVENUE DE L'AERODROME
C 0234	805 AVENUE DE L'AERODROME
C 0402	826 AVENUE DE L'AERODROME
C 0568	845 AVENUE DE L'AERODROME
C 0441	860 AVENUE DE L'AERODROME
C 0309	878 AVENUE DE L'AERODROME
C 0310	924 AVENUE DE L'AERODROME
C 0396	941 AVENUE DE L'AERODROME
C 0398	959 AVENUE DE L'AERODROME
C 0311	992 AVENUE DE L'AERODROME
I 0198	9 CHEMIN DE LA GREZE
I 0208	20 CHEMIN DE LA GREZE
I 0207	84 CHEMIN DE LA GREZE
I 0632	114 CHEMIN DE LA GREZE
I 0204	117 CHEMIN DE LA GREZE
AB 0195	27 CHEMIN DE MONDOYE
AB 0184	42 CHEMIN DE MONDOYE
AB 0183	70 CHEMIN DE MONDOYE
D 0313	870 CHEMIN DE MONDOYE
G 0610	1112 CHEMIN DE MONDOYE
C 0138	140 CHEMIN DES ESCLAPIES
C 0143	197 CHEMIN DES ESCLAPIES
C 0331	216 CHEMIN DES ESCLAPIES
AB 0057	20 CHEMIN DU ROC

Section - Parcelle	Adresse
B 0055	43 CHEMIN DU ROC
C 0144	82 CHEMIN DU ROC
C 0007	28 CHEMIN DU SOLEIL LEVANT
C 0023	44 CHEMIN DU SOLEIL LEVANT
C 0324	51 CHEMIN DU SOLEIL LEVANT
AB 0002	37 IMPASSE BEL AIR
AB 0003	59 IMPASSE BEL AIR
AB 0013	60 IMPASSE BEL AIR
AB 0005	79 IMPASSE BEL AIR
AB 0011	90 IMPASSE BEL AIR
AB 0006	91 IMPASSE BEL AIR
AB 0007	113 IMPASSE BEL AIR
AB 0010	114 IMPASSE BEL AIR
AB 0424	123 IMPASSE BEL AIR
C 0578	23 IMPASSE CLAUDE BOURGELAT
C 0580	24 IMPASSE CLAUDE BOURGELAT
C 0583	72 IMPASSE CLAUDE BOURGELAT
C 0582	76 IMPASSE CLAUDE BOURGELAT
C 0230	3 IMPASSE CROIX LONGUE
C 0203	29 IMPASSE CROIX LONGUE
C 0204	33 IMPASSE CROIX LONGUE
AB 0442	60 IMPASSE CROIX LONGUE
AB 0444	63 IMPASSE CROIX LONGUE
AB 0443	90 IMPASSE CROIX LONGUE
AB 0448	106 IMPASSE CROIX LONGUE
AB 0447	118 IMPASSE CROIX LONGUE
AB 0445	123 IMPASSE CROIX LONGUE
AB 0478	136 IMPASSE CROIX LONGUE
D 0478	33 IMPASSE DE BEAUREGARD
D 0480	101 IMPASSE DE BEAUREGARD
D 0481	119 IMPASSE DE BEAUREGARD
D 0482	135 IMPASSE DE BEAUREGARD
D 0727	152 IMPASSE DE BEAUREGARD
D 0483	153 IMPASSE DE BEAUREGARD
D 0484	173 IMPASSE DE BEAUREGARD
D 0485	221 IMPASSE DE BEAUREGARD
D 0486	230 IMPASSE DE BEAUREGARD
D 0407	241 IMPASSE DE BEAUREGARD
D 0448	279 IMPASSE DE BEAUREGARD
D 0447	303 IMPASSE DE BEAUREGARD
D 0446	319 IMPASSE DE BEAUREGARD
AB 0092	361 IMPASSE DE BEAUREGARD
AB 0091	373 IMPASSE DE BEAUREGARD

**DELAS ET VOIES DE RECOURS :** Conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative.

Dans les 2 mois à partir de la notification du présent arrêté, vous pouvez entreprendre :

- un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale, et/ou

- un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique

Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

Section - Parcelle	Adresse
AB 0084	380 IMPASSE DE BEAUREGARD
G 0511	969 IMPASSE DE CAMALIERE
E 0243	333 IMPASSE DE FONTFREGE
I 0625	97 IMPASSE DE FUMINOUE
A 0187	241 IMPASSE DE LA BARTHEZE
C 0139	26 IMPASSE DE LA BOULANGERE
C 0141	29 IMPASSE DE LA BOULANGERE
C 0571	36 IMPASSE DE LA BOULANGERE
D 0788	177 IMPASSE DE LA CROUX
D 0162	248 IMPASSE DE LA CROUX
D 0415	253 IMPASSE DE LA CROUX
A 0526	68 IMPASSE DE LA DEVEZE
A 0413	12 IMPASSE DE LA FONTAINE
A 0410	22 IMPASSE DE LA FONTAINE
A 0409	30 IMPASSE DE LA FONTAINE
I 0164	28 IMPASSE DE LA LIGONIE
B 0305	174 IMPASSE DE LA PESSELONGUE
D 0507	309 IMPASSE DE LARIES
D 0790	312 IMPASSE DE LARIES
D 0602	372 IMPASSE DE LARIES
B 0445	185 IMPASSE DE LA ROUARDIE
A 0169	259 IMPASSE DE LA TREILLERIE
G 0539	145 IMPASSE DE L'AUTAN
G 0596	208 IMPASSE DE L'AUTAN
C 0438	25 IMPASSE DE L'HARMONIE
C 0439	53 IMPASSE DE L'HARMONIE
C 0472	23 IMPASSE DE L'HORIZON
C 0473	51 IMPASSE DE L'HORIZON
D 0220	140 IMPASSE DE MALET
D 0736	226 IMPASSE DE MALET
D 0211	282 IMPASSE DE MALET
D 0198	838 IMPASSE DE MALET
G 0266	895 IMPASSE DE MONTPLASIR
G 0585	1256 IMPASSE DE MONTPLASIR
G 0275	1341 IMPASSE DE MONTPLASIR
E 0107	312 IMPASSE DE PUECH FRECH
D 0277	572 IMPASSE DES ADRECHS
AB 0131	19 IMPASSE DES AMOUREUX
AB 0137	20 IMPASSE DES AMOUREUX
C 0266	90 IMPASSE DES ARTISANS
C 0559	95 IMPASSE DES ARTISANS
C 0264	117 IMPASSE DES ARTISANS
C 0455	118 IMPASSE DES ARTISANS

Section - Parcelle	Adresse
C 0232	90 IMPASSE DES BOULEAUX
A 0744	115 IMPASSE DES CAZALS
A 0462	148 IMPASSE DES CAZALS
A 0463	172 IMPASSE DES CAZALS
A 0519	263 IMPASSE DES CAZALS
A 0456	271 IMPASSE DES CAZALS
A 0541	25 IMPASSE DES CERISIERS
A 0299	59 IMPASSE DES CERISIERS
D 0370	30 IMPASSE DES GARCONS
D 0724	141 IMPASSE DES GARCONS
D 0625	157 IMPASSE DES GARCONS
B 0402	258 IMPASSE DES HETRES
C 0390	28 IMPASSE DES HIRONDELLES
C 0389	38 IMPASSE DES HIRONDELLES
C 0388	44 IMPASSE DES HIRONDELLES
C 0391	47 IMPASSE DES HIRONDELLES
C 0392	69 IMPASSE DES HIRONDELLES
C 0387	84 IMPASSE DES HIRONDELLES
C 0386	91 IMPASSE DES HIRONDELLES
AB 0429	39 IMPASSE DES JARDINS
AB 0117	61 IMPASSE DES JARDINS
AB 0134	134 IMPASSE DES JARDINS
D 0592	180 IMPASSE DES JARDINS
AB 0467	211 IMPASSE DES JARDINS
AB 0001	23 IMPASSE DES MESANGES
AB 0475	56 IMPASSE DES MESANGES
G 0561	12 IMPASSE DES MURETS
G 0647	90 IMPASSE DES MURETS
G 0289	106 IMPASSE DES MURETS
C 0276	33 IMPASSE DES TROIS CHENES
C 0384	38 IMPASSE DES TROIS CHENES
C 0415	59 IMPASSE DES TROIS CHENES
C 0385	66 IMPASSE DES TROIS CHENES
C 0280	92 IMPASSE DES TROIS CHENES
C 0279	106 IMPASSE DES TROIS CHENES
F 0072	259 IMPASSE DU CASTELLOU
G 0417	24 IMPASSE DU CAYROU
G 0094	256 IMPASSE DU CAYROU
G 0068	93 IMPASSE DU CROS
C 0555	7 IMPASSE DU FIOU
C 0555	18 IMPASSE DU FIOU
C 0555	22 IMPASSE DU FIOU
G 0306	99 IMPASSE DU LEVEZOU

**DELAYS ET VOIES DE RECOURS :** Conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative.

Dans les 2 mois à partir de la notification du présent arrêté, vous pouvez entreprendre :

- un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale, et/ou

- un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique

Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

Section - Parcelle	Adresse
G 0487	157 IMPASSE DU LEVEZOU
D 0720	56 IMPASSE DU MAS DE GUINET
D 0516	92 IMPASSE DU MAS DE GUINET
AB 0186	33 IMPASSE DU MOULIN DE CHIRAC
AB 0189	43 IMPASSE DU MOULIN DE CHIRAC
G 0399	56 IMPASSE DU PATUS
G 0180	62 IMPASSE DU PATUS
C 0414	130 IMPASSE DU PIALOU
E 0066	29 IMPASSE DU PRADEL
E 0265	278 IMPASSE DU PUECH
E 0132	6 IMPASSE DU PUIITS
E 0285	75 IMPASSE DU PUIITS
E0316	110 IMPASSE DU PUIITS
C 0339	37 IMPASSE DU SEGALA
C 0485	48 IMPASSE DU SEGALA
C0482	99 IMPASSE DU SEGALA
I 0629	17 IMPASSE DU SUC
I 0639	60 IMPASSE DU SUC
I 0694	481 IMPASSE DU SUC
A 0482	32 IMPASSE DU VIAUR
A 0542	50 IMPASSE DU VIAUR
A 0002	58 IMPASSE DU VIAUR
A 0678	193 IMPASSE DU VIAUR
I 0581	47 IMPASSE LA PAROT
I 0592	66 IMPASSE LA PAROT
C 0268	42 IMPASSE LAVERGNE-HAUTE
C 0253	51 IMPASSE LAVERGNE-HAUTE
C 0254	53 IMPASSE LAVERGNE-HAUTE
C 0267	54 IMPASSE LAVERGNE-HAUTE
B 0467	26 IMPASSE MAS BARRAU
B 0322	132 IMPASSE MAS BARRAU
AB 0310	7 PASSAGE DU PRESBYTERE
AB 0313	20 PASSAGE DU PRESBYTERE
AB 0308	33 PASSAGE DU PRESBYTERE
AB 0143	32 PLACE CHARLES DE GAULLE
AB 0281	15 PLACE DE L'EGLISE SAINT JULIEN
AB 0279	23 PLACE DE L'EGLISE SAINT JULIEN
AB 0278	29 PLACE DE L'EGLISE SAINT JULIEN
AB 0314	40 PLACE DE L'EGLISE SAINT JULIEN
AB 0277	41 PLACE DE L'EGLISE SAINT JULIEN
D 0467	10 PLACE DE L HUNARGUES
D 0514	15 PLACE DE L HUNARGUES
D 0468	26 PLACE DE L HUNARGUES

Section - Parcelle	Adresse
AB 0095	11 PLACE DU BOURNHOU
AB 0464	16 PLACE DU BOURNHOU
AB 0464	20 PLACE DU BOURNHOU
AB 0464	28 PLACE DU BOURNHOU
AB 0464	38 PLACE DU BOURNHOU
AB 0464	42 PLACE DU BOURNHOU
AB 0464	46 PLACE DU BOURNHOU
AB 0350	68 PLACE DU BOURNHOU
AB 0098	71 PLACE DU BOURNHOU
AB 0470	174 PLACE DU BOURNHOU
AB 0085	6 PLACE DU CEOR
AB 0266	35 PLACE DU CHATEAU
AB 0236	36 PLACE DU CHATEAU
AB 0262	44 PLACE DU CHATEAU
AB 0463	53 PLACE DU CHATEAU
AB 0254	67 PLACE DU CHATEAU
AB 0255	73 PLACE DU CHATEAU
AB 0256	75 PLACE DU CHATEAU
AB 0261	83 PLACE DU CHATEAU
AB 0020	9 PLACE DU COUDERC
AB 0025	24 PLACE DU COUDERC
AB 0417	35 PLACE DU COUDERC
AB 0026	44 PLACE DU COUDERC
I 0662	33 PLACE DU TILLEUL
I 0658	37 PLACE DU TILLEUL
I 0659	45 PLACE DU TILLEUL
C 0242	11 ROUTE DE BEAUSEJOUR
AB 0029	32 ROUTE DE BEAUSEJOUR
AB 0030	48 ROUTE DE BEAUSEJOUR
AB 0031	64 ROUTE DE BEAUSEJOUR
C 0286	76 ROUTE DE BEAUSEJOUR
C 0192	85 ROUTE DE BEAUSEJOUR
C 0113	716 ROUTE DE BEAUSEJOUR
E 0335	935 ROUTE DE BOUZINAS
E0455	940 ROUTE DE BOUZINAS
E 0452	1018 ROUTE DE BOUZINAS
E 0436	1073 ROUTE DE BOUZINAS
E 0436	1081 ROUTE DE BOUZINAS
E 0421	1114 ROUTE DE BOUZINAS
B 0273	1191 ROUTE DE CALVIAC
B 0263	1735 ROUTE DE CALVIAC
B 0600	1784 ROUTE DE CALVIAC
I 0442	1891 ROUTE DE CALVIAC

**DELAYS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative.**

Dans les 2 mois à partir de la notification du présent arrêté, vous pouvez entreprendre :

- un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale, et/ou

- un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique

Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

Section - Parcelle	Adresse
B 0129	2002 ROUTE DE CALVIAC
E 0400	373 ROUTE DE CASTANIES
E 0448	455 ROUTE DE CASTANIES
E 0226	524 ROUTE DE CASTANIES
E 0344	1301 ROUTE DE CEOR
E 0342	1307 ROUTE DE CEOR
E 0160	1334 ROUTE DE CEOR
E 0151	1335 ROUTE DE CEOR
E 0152	1357 ROUTE DE CEOR
E 0158	1360 ROUTE DE CEOR
E 0153	1369 ROUTE DE CEOR
E 0155	1395 ROUTE DE CEOR
E 0320	1443 ROUTE DE CEOR
E 0319	1461 ROUTE DE CEOR
E 0144	1508 ROUTE DE CEOR
E 0146	1529 ROUTE DE CEOR
E 0134	1567 ROUTE DE CEOR
E 0142	1694 ROUTE DE CEOR
G 0086	1852 ROUTE DE CEOR
G 0076	1885 ROUTE DE CEOR
G 0626	2629 ROUTE DE CEOR
G 0490	2717 ROUTE DE CEOR
G 0117	2812 ROUTE DE CEOR
D 0137	47 ROUTE DE COMBRIERES
D 0475	80 ROUTE DE COMBRIERES
D 0474	116 ROUTE DE COMBRIERES
D 0564	136 ROUTE DE COMBRIERES
D 0726	226 ROUTE DE COMBRIERES
D 0437	269 ROUTE DE COMBRIERES
D 0666	441 ROUTE DE COMBRIERES
D 0089	993 ROUTE DE COMBRIERES
D 0745	1124 ROUTE DE COMBRIERES
D 0086	1215 ROUTE DE COMBRIERES
D 0597	1216 ROUTE DE COMBRIERES
D 0071	1248 ROUTE DE COMBRIERES
D 0751	1255 ROUTE DE COMBRIERES
D 0067	1315 ROUTE DE COMBRIERES
D 0074	1322 ROUTE DE COMBRIERES
D 0598	1357 ROUTE DE COMBRIERES
D 0599	1369 ROUTE DE COMBRIERES
D 0617	1373 ROUTE DE COMBRIERES
D 0080	1389 ROUTE DE COMBRIERES
D 0632	1408 ROUTE DE COMBRIERES

Section - Parcelle	Adresse
A 0082	302 ROUTE DE LA BORIE DES POUJOLS
A 0083	309 ROUTE DE LA BORIE DES POUJOLS
A 0086	353 ROUTE DE LA BORIE DES POUJOLS
A 0088	359 ROUTE DE LA BORIE DES POUJOLS
A 0093	390 ROUTE DE LA BORIE DES POUJOLS
A 0098	466 ROUTE DE LA BORIE DES POUJOLS
A 0494	538 ROUTE DE LA BORIE DES POUJOLS
A 0565	48 ROUTE DE LA CAILHOLIE
A 0324	94 ROUTE DE LA CAILHOLIE
A 0327	99 ROUTE DE LA CAILHOLIE
A 0528	502 ROUTE DE LA CAILHOLIE
A 0284	585 ROUTE DE LA CAILHOLIE
A 0306	637 ROUTE DE LA CAILHOLIE
A 0301	685 ROUTE DE LA CAILHOLIE
A 0193	876 ROUTE DE LA CAILHOLIE
A 0493	1589 ROUTE DE LA CAILHOLIE
H 0055	49 ROUTE DE LA CALMETTE
I 0265	70 ROUTE DE LA CALMETTE
I 0261	378 ROUTE DE LA CALMETTE
I 0567	532 ROUTE DE LA CALMETTE
I 0034	570 ROUTE DE LA CALMETTE
I 0025	662 ROUTE DE LA CALMETTE
I 0023	760 ROUTE DE LA CALMETTE
I 0628	835 ROUTE DE LA CALMETTE
I 0027	936 ROUTE DE LA CALMETTE
I 0036	978 ROUTE DE LA CALMETTE
I 0018	979 ROUTE DE LA CALMETTE
I 0017	995 ROUTE DE LA CALMETTE
I 0055	1111 ROUTE DE LA CALMETTE
I 0704	1120 ROUTE DE LA CALMETTE
E 0302	465 ROUTE DE LA CROIX DE MERIC
E 0388	894 ROUTE DE LA CROIX DE MERIC
A 0032	608 ROUTE DE LA DURONIE
A 0028	682 ROUTE DE LA DURONIE
A 0026	734 ROUTE DE LA DURONIE
B 0387	607 ROUTE DE LA FABREGUE
B 0615	700 ROUTE DE LA FABREGUE
B 0375	840 ROUTE DE LA FABREGUE
A 0424	6 ROUTE DE LA GARBASSETTE
A 0422	18 ROUTE DE LA GARBASSETTE
A 0524	26 ROUTE DE LA GARBASSETTE
A 0420	56 ROUTE DE LA GARBASSETTE
A 0515	64 ROUTE DE LA GARBASSETTE

**DELAYS ET VOIES DE RECOURS :** Conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative.

Dans les 2 mois à partir de la notification du présent arrêté, vous pouvez entreprendre :

- un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale, et/ou

- un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique

Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

Section - Parcelle	Adresse
A 0417	108 ROUTE DE LA GARBASSETTE
B 0491	167 ROUTE DE LA GARBASSETTE
E 0401	391 ROUTE DE LEDERGUES
E 0007	858 ROUTE DE LEDERGUES
E 0359	878 ROUTE DE LEDERGUES
E 0363	912 ROUTE DE LEDERGUES
E 0094	1326 ROUTE DE LEDERGUES
E 0209	2266 ROUTE DE LEDERGUES
AB 0094	9 ROUTE DE LODEVE
AB 0119	66 ROUTE DE LODEVE
AB 0117	93 ROUTE DE LODEVE
AB 0499	143 ROUTE DE LODEVE
AB 0128	152 ROUTE DE LODEVE
AB 0128	168 ROUTE DE LODEVE
AB 0302	198 ROUTE DE LODEVE
AB 0367	207 ROUTE DE LODEVE
AB 0298	222 ROUTE DE LODEVE
AB 0502	231 ROUTE DE LODEVE
AB 0358	232 ROUTE DE LODEVE
AB 0359	246 ROUTE DE LODEVE
AB 0385	260 ROUTE DE LODEVE
AB 0143	267 ROUTE DE LODEVE
AB 0294	272 ROUTE DE LODEVE
AB 0413	284 ROUTE DE LODEVE
AB 0431	327 ROUTE DE LODEVE
AB 0197	330 ROUTE DE LODEVE
AB 0163	351 ROUTE DE LODEVE
AB 0465	359 ROUTE DE LODEVE
AB 0165	371 ROUTE DE LODEVE
AB 0195	392 ROUTE DE LODEVE
AB 0167	395 ROUTE DE LODEVE
AB 0174	450 ROUTE DE LODEVE
D 0784	503 ROUTE DE LODEVE
D 0451	597 ROUTE DE LODEVE
D 0341	616 ROUTE DE LODEVE
D 0723	630 ROUTE DE LODEVE
D 0337	633 ROUTE DE LODEVE
D 0722	638 ROUTE DE LODEVE
D 0343	650 ROUTE DE LODEVE
D 0806	655 ROUTE DE LODEVE
D 0804	673 ROUTE DE LODEVE
D 0610	788 ROUTE DE LODEVE
D 0623	910 ROUTE DE LODEVE

Section - Parcelle	Adresse
D 0692	1000 ROUTE DE LODEVE
D 0601	1252 ROUTE DE LODEVE
D 0299	1641 ROUTE DE LODEVE
C 0074	28 ROUTE DE MERGALS
C 0462	76 ROUTE DE MERGALS
A 0610	103 ROUTE DE MERGALS
A 0784	131 ROUTE DE MERGALS
A 0391	305 ROUTE DE MERGALS
AB 0312	107 ROUTE DE NAUCELLE
AB 0315	119 ROUTE DE NAUCELLE
AB 0060	146 ROUTE DE NAUCELLE
AB 0059	156 ROUTE DE NAUCELLE
AB 0494	350 ROUTE DE NAUCELLE
AB 0326	357 ROUTE DE NAUCELLE
AB 0485	380 ROUTE DE NAUCELLE
AB 0397	413 ROUTE DE NAUCELLE
AB 0398	543 ROUTE DE NAUCELLE
AB 0015	622 ROUTE DE NAUCELLE
G 0622	631 ROUTE DE NAUCELLE
G 0623	641 ROUTE DE NAUCELLE
G 0315	685 ROUTE DE NAUCELLE
G 0601	703 ROUTE DE NAUCELLE
G 0600	739 ROUTE DE NAUCELLE
G 0557	775 ROUTE DE NAUCELLE
C 0229	852 ROUTE DE NAUCELLE
G 0555	883 ROUTE DE NAUCELLE
C 0307	914 ROUTE DE NAUCELLE
C 0556	978 ROUTE DE NAUCELLE
C 0446	1250 ROUTE DE NAUCELLE
C 0238	1632 ROUTE DE NAUCELLE
C 0289	1727 ROUTE DE NAUCELLE
C 0050	469 ROUTE DE PELEGRY
C 0408	509 ROUTE DE PELEGRY
C 0039	538 ROUTE DE PELEGRY
C 0112	568 ROUTE DE PELEGRY
C 0404	64 ROUTE DE PLAISANCE
C 0527	68 ROUTE DE PLAISANCE
C 0526	114 ROUTE DE PLAISANCE
C 0451	207 ROUTE DE PLAISANCE
C 0417	229 ROUTE DE PLAISANCE
C 0480	232 ROUTE DE PLAISANCE
C 0342	299 ROUTE DE PLAISANCE
C 0341	333 ROUTE DE PLAISANCE

**DELAYS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative.**

Dans les 2 mois à partir de la notification du présent arrêté, vous pouvez entreprendre :

- un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale, et/ou

- un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique

Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

Section - Parcelle	Adresse
B 0394	212 ROUTE DE RAYRET
H 0166	599 ROUTE DE RAYRET
H 0166	607 ROUTE DE RAYRET
I 0274	1253 ROUTE DE RAYRET
I 0315	1709 ROUTE DE RAYRET
I 0726	1926 ROUTE DE RAYRET
I 0193	1972 ROUTE DE RAYRET
I 0202	1999 ROUTE DE RAYRET
I 0200	2029 ROUTE DE RAYRET
I 0172	2102 ROUTE DE RAYRET
I 0585	2125 ROUTE DE RAYRET
I 0170	2173 ROUTE DE RAYRET
I 0335	2320 ROUTE DE RAYRET
I 0166	2375 ROUTE DE RAYRET
I 0583	2400 ROUTE DE RAYRET
I 0711	2460 ROUTE DE RAYRET
I 0351	2506 ROUTE DE RAYRET
I 0544	2521 ROUTE DE RAYRET
I 0162	2541 ROUTE DE RAYRET
I 0716	3831 ROUTE DE RAYRET
AB 0090	16 ROUTE DE RODEZ
AB 0088	24 ROUTE DE RODEZ
AB 0087	34 ROUTE DE RODEZ
AB 0410	49 ROUTE DE RODEZ
AB 0074	87 ROUTE DE RODEZ
AB 0076	94 ROUTE DE RODEZ
AB 0077	104 ROUTE DE RODEZ
AB 0078	112 ROUTE DE RODEZ
AB 0079	126 ROUTE DE RODEZ
AB 0073	139 ROUTE DE RODEZ
AB 0080	140 ROUTE DE RODEZ
AB 0423	149 ROUTE DE RODEZ
AB 0422	165 ROUTE DE RODEZ
D 0385	355 ROUTE DE RODEZ
A 0384	2419 ROUTE DE RODEZ
A 0377	2508 ROUTE DE RODEZ
A 0562	2694 ROUTE DE RODEZ
A 0712	2717 ROUTE DE RODEZ
A 0368	2723 ROUTE DE RODEZ
A 0362	2831 ROUTE DE RODEZ
A 0531	3415 ROUTE DE RODEZ
G 0475	45 ROUTE DE SAINT MARTIN
G 0473	79 ROUTE DE SAINT MARTIN

Section - Parcelle	Adresse
G 0307	103 ROUTE DE SAINT MARTIN
G 0546	259 ROUTE DE SAINT MARTIN
G 0298	275 ROUTE DE SAINT MARTIN
G 0659	465 ROUTE DE SAINT MARTIN
D 0515	328 ROUTE DE SALMIECH
D 0430	438 ROUTE DE SALMIECH
D 0677	655 ROUTE DE SALMIECH
D 0121	800 ROUTE DE SALMIECH
G 0397	43 ROUTE DE TAURINES
B 0335	209 ROUTE DU BOUSQUET
B 0335	223 ROUTE DU BOUSQUET
C 0072	978 ROUTE DU BOUSQUET
A 0405	1076 ROUTE DU BOUSQUET
A 0484	1080 ROUTE DU BOUSQUET
A 0500	1134 ROUTE DU BOUSQUET
A 0425	1155 ROUTE DU BOUSQUET
A 0426	1163 ROUTE DU BOUSQUET
A 0394	1350 ROUTE DU BOUSQUET
A 0471	1901 ROUTE DU BOUSQUET
H 0177	1763 ROUTE DU CAUCART
H 0204	2022 ROUTE DU CAUCART
H 0203	2231 ROUTE DU CAUCART
H 0098	2498 ROUTE DU CAUCART
H 0212	2748 ROUTE DU CAUCART
D 0331	19 ROUTE DU COLLEGE
D 0323	48 ROUTE DU COLLEGE
D 0330	51 ROUTE DU COLLEGE
D 0324	60 ROUTE DU COLLEGE
D 0329	75 ROUTE DU COLLEGE
D 0325	78 ROUTE DU COLLEGE
D 0328	91 ROUTE DU COLLEGE
D 0326	98 ROUTE DU COLLEGE
D 0519	237 ROUTE DU COLLEGE
D 0518	287 ROUTE DU COLLEGE
D 0500	389 ROUTE DU COLLEGE
E 0323	24 ROUTE DU GLANDOU
E 0338	97 ROUTE DU GLANDOU
G 0519	25 ROUTE DU JOUANESQ
G 0529	935 ROUTE DU JOUANESQ
G 0528	957 ROUTE DU JOUANESQ
G 0616	1423 ROUTE DU JOUANESQ
D 0681	135 ROUTE DU JOUONNENQUES
D 0376	117 ROUTE DU LAGAST

**DELAYS ET VOIES DE RECOURS :** Conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative.

Dans les 2 mois à partir de la notification du présent arrêté, vous pouvez entreprendre :

- un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale, et/ou

- un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique

Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

Section - Parcelle	Adresse
D 0721	130 ROUTE DU LAGAST
D 0694	1329 ROUTE DU LAGAST
D 0600	1954 ROUTE DU LAGAST
G 0059	213 ROUTE DU MAS
B 0070	1309 ROUTE DU MOULIN DE SERRES
G 0111	49 ROUTE DU RIBATOU
G 0152	385 ROUTE DU RIBATOU
G 0155	491 ROUTE DU RIBATOU
G 0179	515 ROUTE DU RIBATOU
G 0183	600 ROUTE DU RIBATOU
G 0139	740 ROUTE DU RIBATOU
G 0138	830 ROUTE DU RIBATOU
G 0656	831 ROUTE DU RIBATOU
G 0227	870 ROUTE DU RIBATOU
G 0215	937 ROUTE DU RIBATOU
G 0176	32 ROUTE DU TENSEDOU
G 0162	35 ROUTE DU TENSEDOU
B 0131	76 ROUTE DU MOUROT
B 0571	86 ROUTE DU MOUROT
B 0568	100 ROUTE DU MOUROT
B 0567	142 ROUTE DU MOUROT
B 0152	569 ROUTE DU MOUROT
B 0499	769 ROUTE DU MOUROT
B 0454	939 ROUTE DU MOUROT
B 0591	1238 ROUTE DU MOUROT
B 0203	1582 ROUTE DU MOUROT
B 0202	1602 ROUTE DU MOUROT
C 0534	19 RUE BELLEVUE
C 0540	24 RUE BELLEVUE
C 0535	45 RUE BELLEVUE
C 0536	53 RUE BELLEVUE
C 0541	69 RUE BELLEVUE
C 0542	81 RUE BELLEVUE
C 0543	111 RUE BELLEVUE
C 0551	120 RUE BELLEVUE
C 0544	135 RUE BELLEVUE
C 0545	149 RUE BELLEVUE
C 0546	163 RUE BELLEVUE
C 0552	174 RUE BELLEVUE
C 0547	191 RUE BELLEVUE
C 0550	204 RUE BELLEVUE
C 0548	213 RUE BELLEVUE
AB 0053	22 RUE COTE VIEILLE

Section - Parcelle	Adresse
AB 0400	36 RUE COTE VIEILLE
AB 0045	89 RUE COTE VIEILLE
AB 0049	104 RUE COTE VIEILLE
AB 0040	127 RUE COTE VIEILLE
AB 0456	146 RUE COTE VIEILLE
AB 0039	157 RUE COTE VIEILLE
AB 0035	184 RUE COTE VIEILLE
AB 0034	202 RUE COTE VIEILLE
E 0425	128 RUE DE LA CARALETTE
E 0411	254 RUE DE LA CARALETTE
AB 0163	22 RUE DE LA FONT NEUVE
D 0493	137 RUE DE LA FONT NEUVE
I 0439	17 RUE DE LA PASSERELLE
B 0464	98 RUE DE LA PASSERELLE
I 0429	105 RUE DE LA PASSERELLE
I 0424	162 RUE DE LA PASSERELLE
I 0703	190 RUE DE LA PASSERELLE
I 0431	238 RUE DE LA PASSERELLE
I 0428	251 RUE DE LA PASSERELLE
AB 0240	12 RUE DES CALGUIERES
AB 0239	18 RUE DES CALGUIERES
AB 0238	30 RUE DES CALGUIERES
AB 0237	50 RUE DES CALGUIERES
AB 0235	61 RUE DES CALGUIERES
AB 0234	69 RUE DES CALGUIERES
AB 0472	41 RUE DES CHARDONNERETS
D 0463	69 RUE DES CHARDONNERETS
D 0464	105 RUE DES CHARDONNERETS
C 0539	45 RUE DES CHATAIGNIERS
C 0538	53 RUE DES CHATAIGNIERS
C 0533	56 RUE DES CHATAIGNIERS
C 0532	76 RUE DES CHATAIGNIERS
C 0531	106 RUE DES CHATAIGNIERS
C 0537	129 RUE DES CHATAIGNIERS
C 0530	134 RUE DES CHATAIGNIERS
C 0529	158 RUE DES CHATAIGNIERS
AB 0435	44 RUE DES ECOLES
AB 0159	50 RUE DES ECOLES
AB 0348	60 RUE DES ECOLES
AB 0154	80 RUE DES ECOLES
AB 0479	87 RUE DES ECOLES
AB 0148	140 RUE DES ECOLES
D 0365	194 RUE DES ECOLES

**DELAYS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative.**

Dans les 2 mois à partir de la notification du présent arrêté, vous pouvez entreprendre :

- un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale, et/ou

- un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique

Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

Section - Parcelle	Adresse
AB 0136	195 RUE DES ECOLES
AB 0120	12 RUE DES MARRONNIERS
AB 0121	24 RUE DES MARRONNIERS
AB 0123	81 RUE DES MARRONNIERS
AB 0270	4 RUE DES PASSADES
AB 0271	10 RUE DES PASSADES
AB 0273	16 RUE DES PASSADES
AB 0274	22 RUE DES PASSADES
AB 0275	26 RUE DES PASSADES
AB 0231	47 RUE DES PASSADES
AB 0276	64 RUE DES PASSADES
AB 0280	73 RUE DES PASSADES
AB 0272	78 RUE DES PASSADES
AB 0283	79 RUE DES PASSADES
AB 0269	82 RUE DES PASSADES
AB 0285	85 RUE DES PASSADES
AB 0303	23 RUE DU 11 NOVEMBRE
AB 0304	29 RUE DU 11 NOVEMBRE
AB 0127	30 RUE DU 11 NOVEMBRE
AB 0503	4 RUE DU BARRY
AB 0194	13 RUE DU BARRY
AB 0212	20 RUE DU BARRY
AB 0217	52 RUE DU BARRY
AB 0223	60 RUE DU BARRY
AB 0224	63 RUE DU BARRY
AB 0223	64 RUE DU BARRY
AB 0222	70 RUE DU BARRY
AB 0221	76 RUE DU BARRY
AB 0220	82 RUE DU BARRY
AB 0230	184 RUE DU BARRY
AB 0252	7 RUE DU BICENTENAIRE
AB 0267	14 RUE DU BICENTENAIRE
AB 0265	18 RUE DU BICENTENAIRE
AB 0396	34 RUE DU BICENTENAIRE
AB 0251	35 RUE DU BICENTENAIRE
AB 0250	43 RUE DU BICENTENAIRE
AB 0249	47 RUE DU BICENTENAIRE
AB 0248	55 RUE DU BICENTENAIRE
AB 0255	60 RUE DU BICENTENAIRE
AB 0474	85 RUE DU BICENTENAIRE
AB 0123	15 RUE DU CENTRE
AB 0309	32 RUE DU CENTRE
AB 0124	33 RUE DU CENTRE

Section - Parcelle	Adresse
AB 0306	59 RUE DU CENTRE
AB 0305	65 RUE DU CENTRE
AB 0283	68 RUE DU CENTRE
AB 0301	71 RUE DU CENTRE
AB 0299	79 RUE DU CENTRE
AB 0300	81 RUE DU CENTRE
AB 0268	92 RUE DU CENTRE
AB 0297	101 RUE DU CENTRE
AB 0287	109 RUE DU CENTRE
AB 0286	111 RUE DU CENTRE
AB 0288	123 RUE DU CENTRE
AB 0251	134 RUE DU CENTRE
AB 0201	153 RUE DU CENTRE
AB 0376	159 RUE DU CENTRE
AB 0203	169 RUE DU CENTRE
AB 0247	170 RUE DU CENTRE
AB 0206	177 RUE DU CENTRE
AB 0207	179 RUE DU CENTRE
AB 0245	180 RUE DU CENTRE
AB 0208	183 RUE DU CENTRE
AB 0244	188 RUE DU CENTRE
AB 0209	189 RUE DU CENTRE
AB 0211	193 RUE DU CENTRE
AB 0243	196 RUE DU CENTRE
AB 0215	197 RUE DU CENTRE
AB 0216	201 RUE DU CENTRE
AB 0218	207 RUE DU CENTRE
C 0434	34 RUE DU DELTA
C 0433	60 RUE DU DELTA
C 0426	67 RUE DU DELTA
C 0432	86 RUE DU DELTA
C 0431	132 RUE DU DELTA
C 0429	168 RUE DU DELTA
C 0427	179 RUE DU DELTA
C0428	196 RUE DU DELTA
C 0476	199 RUE DU DELTA
C 0478	219 RUE DU DELTA
C 0475	230 RUE DU DELTA
C 0474	240 RUE DU DELTA
C 0471	264 RUE DU DELTA
C 0470	290 RUE DU DELTA
C 0477	311 RUE DU DELTA
C0425	334 RUE DU DELTA

**DELAS ET VOIES DE RECOURS :** Conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative.

Dans les 2 mois à partir de la notification du présent arrêté, vous pouvez entreprendre :

- un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale, et/ou

-un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique

Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

Section - Parcelle	Adresse
C 0424	352 RUE DU DELTA
AB 0501	16 RUE DU FOIRAIL
AB 0501	30 RUE DU FOIRAIL
AB 0354	90 RUE DU FOIRAIL
D 0393	136 RUE DU FOIRAIL
D 0771	149 RUE DU FOIRAIL
D 0630	154 RUE DU FOIRAIL
D 0774	162 RUE DU FOIRAIL
I 0173	25 RUE DU FORGERON
I 0191	61 RUE DU FORGERON
AB 0200	10 RUE FRANCOIS FABIE
AB 0291	17 RUE FRANCOIS FABIE
AB 0412	29 RUE FRANCOIS FABIE
AB 0199	20 RUE HENRI ESCORBIAC
AB 0204	50 RUE HENRI ESCORBIAC
AB 0205	58 RUE HENRI ESCORBIAC
A 0580	39 RUE SAINT AMANS
A 0426	48 RUE SAINT AMANS
A 0429	56 RUE SAINT AMANS
A 0522	103 RUE SAINT AMANS
A 0716	26 RUE SAINT SAUVEUR
A 0648	43 RUE SAINT SAUVEUR
A 0102	72 RUE SAINT SAUVEUR
A 0099	78 RUE SAINT SAUVEUR
A 0097	96 RUE SAINT SAUVEUR
G 0179	45 IMPASSE DU PATUS

La localisation de ces numéros est figurée sur les plans ci-joints.

**Article 4 :** Une copie du présent arrêté est transmise :

- A l'IGN,
- A La Poste,
- A l'opérateur en charge du déploiement de la fibre optique,
- A la DGFIP,
- Au SDIS.

**Article 5 :** Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois.

Le 21/05/2024  
 Pour extrait certifié conforme  
 Le Maire - Michel COSTES



**DELAIS ET VOIES DE RECOURS :** Conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative.

Dans les 2 mois à partir de la notification du présent arrêté, vous pouvez entreprendre :

- un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale, et/ou

- un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.